Jacqueline FRAYSSE ONG Française pour la Palestine

Députée des Hauts-de-Seine 14 passage Dubail

 75010 PARIS

Nanterre, le 22 mai 2012

**Questionnaire Palestine élections législatives 2012**

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie de m’avoir saisie à propos de la question palestinienne qui comme vous le savez m’est très chère. C’est avec plaisir que je réponds à votre questionnaire qui me donne l’occasion de reformuler mes principales positions concernant l’oppression vécue par le peuple palestinien.

**1) Que comptez-vous mettre en place pour que la coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël soit plus transparente et respectueuse du droit ?**

###  Bien évidemment je suis très favorable à la demande de constitution d’une commission d’enquête parlementaire pour faire la lumière sur tous les tenants et aboutissants de la coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël. Il n’est pas acceptable qu’Israël entravant perpétuellement le processus de paix par sa politique puisse paradoxalement renforcer ses capacités militaires et agir en toute impunité, et cela en violation totale des principes du droit international. La France étant le premier exportateur européen d’armes vers Israël, elle participe de plus en plus à la militarisation des relations internationales et se fait complice de l’utilisation d’armes qui n’ont rien de défensif contre des populations civiles, ce qui est plus qu’inacceptable. La création d’une commission d’enquête parlementaire permettrait de vérifier l’utilisation du matériel vendu par la France afin qu’il soit légalement utilisé sans violer les droits de l’homme et les différentes conventions sur l’interdiction de l’emploi de certaines armes contre les populations civiles. La France ne peut pas se déclarer en faveur de pourparlers pour la paix et poursuivre massivement ses ventes d’armes à Israël sans aucun contrôle de leur utilisation.

**2) Quelles mesures concrètes mettrez-vous en place pour une traçabilité des produits des colonies israéliennes en France et dans le reste de l’Union européenne ?**

 La France doit impérativement mettre en place des mesures de transparence et de sensibilisation permettant aux consommateurs de différencier de manière claire les produits en provenance d’Israël de ceux en provenance des territoires illégitimement occupés. Je propose même que des mesures drastiques soient prises à l’encontre des entreprises israéliennes qui ne respecteraient pas le droit international en abusant indûment de leur position de supériorité militaire, quitte à devoir suspendre l’accord d’association entre Israël et l’Union européenne.

**3) Voterez-vous une résolution demandant à la France de reconnaitre de manière explicite et directe l’Etat de Palestine ?**

 Comme j’ai déjà pu le souligner à de nombreuses reprises par mes différents courriers aux associations ainsi qu’aux ministres des affaires étrangères et européennes, je regrette que la France n’ait toujours pas reconnu de manière officielle la Palestine en tant qu’état viable et indépendant. Par son silence et ses tergiversations quant à la reconnaissance d’un Etat palestinien, la France se rend complice de la stratégie actuelle d’Israël si contraire à la paix et, par conséquent, aux intérêts des peuples palestinien comme israélien. Durant les récentes révolutions arabes, les peuples ont été guidés par une exigence de liberté. Cette même exigence guide le peuple palestinien, soutenu ne l’oublions pas par de nombreux pacifistes israéliens. Aujourd’hui, il faut plus que jamais prendre en compte le fait que de très nombreux changements fondamentaux sont à l’œuvre en Palestine avec l’émergence notamment d’une « société civile » très active, organisant des syndicats, des associations de femmes, de défense des droits de l’homme etc. J’ajoute, et c’est un point fondamental, que les grandes institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale ont très solennellement déclaré que les fondements économiques et financiers d’un État palestinien étaient mis en place grâce au travail que conduit depuis plusieurs années le Premier ministre palestinien Salam Fayyad.

 C’est pourquoi je le répète, je ferai tout mon possible pour œuvrer à la création d’un État palestinien de pleine souveraineté dans les frontières de 1967 et je continuerai à militer à vos côtés pour que la France prenne enfin ses responsabilités en luttant pour les droits fondamentaux des palestiniens et pour que cette situation totalement inacceptable cesse.

Cordialement,

 Jacqueline FRAYSSE

 Députée des hauts-de Seine